

**AVIS DE SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER**

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Madame Chiraz DRIRA et Monsieur Ahmed SAHNOUN.

**Bilan**  
**Période du 1er janvier au 31 décembre 2019**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b>Actifs</b>	<b>Note</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		1 933 042	1 908 278
<i>Moins : amortissements</i>		<1 333 579>	<1 267 516>
	IV.1	<b>599 463</b>	<b>640 762</b>
Immobilisations corporelles		134 454 795	127 728 633
<i>Moins : amortissements</i>		<76 458 376>	<71 638 619>
<i>Moins : provisions</i>		<593 645>	<593 645>
	IV.2	<b>57 402 774</b>	<b>55 496 369</b>
Immobilisations financières		47 290 808	32 151 252
<i>Moins : provisions</i>		<1 437 643>	<1 450 478>
	IV.3	<b>45 853 165</b>	<b>30 700 774</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>103 855 402</b>	<b>86 837 905</b>
Autres actifs non courants	IV.4	1 754 087	2 152 135
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>105 609 489</b>	<b>88 990 040</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		55 833 418	51 798 478
<i>Moins : provisions</i>		<955 297>	<1 248 828>
	IV.5	<b>54 878 121</b>	<b>50 549 650</b>
Clients et comptes rattachés		33 299 968	54 344 371
<i>Moins : provisions</i>		<10 131 753>	<9 471 668>
	IV.6	<b>23 168 215</b>	<b>44 872 703</b>
Autres actifs courants		16109921	15 376 312
<i>Moins : provisions</i>		<1 048 765>	<954 330>
	IV.7	<b>15061156</b>	<b>14 421 982</b>
Autres actifs financiers	IV.8	9 497502	8 606 000
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	816 197	2 815 067
<b>Total des actifs courants</b>		<b>103421191</b>	<b>121 265 402</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>209030680</b>	<b>210 255 442</b>

**Bilan**  
**Période du 1er janvier au 31 décembre 2019**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>Note</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		40 656 000	40 656 000
Actions propres		<1 000 000>	<1 000 000>
Réserves		22 867 968	22 867 967
Autres capitaux propres		8 946 497	5 123 373
Résultats reportés		6 551 233	6 551 486
<b>Capitaux propres avant résultat de la période</b>		<b>78 021 698</b>	<b>74 198 826</b>
Résultat de l'exercice		3 257 992	4 249 748
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>	IV.10	<b><u>81 279 690</u></b>	<b><u>78 448 574</u></b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	IV.11	34 988 115	35432697
Provision pour risques et charges		705 072	1 350 000
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b><u>35 693 187</u></b>	<b><u>36782697</u></b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	23 561 506	26 602 503
Autres passifs courants	IV.13	11 794 837	10033110
Autres passifs financiers	IV.14	41647410	42 818 074
Concours bancaires	IV.15	15 054 050	15 570 484
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b><u>92057803</u></b>	<b><u>95024171</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>127750990</u></b>	<b><u>131 806 868</u></b>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b><u>209030680</u></b>	<b><u>210 255 442</u></b>

**Etat de résultat S.A**  
**Période du 1er janvier au 31 décembre 2019**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<i>Note</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>			
Revenus	V.1	92 921 252	86 885 650
Autres produits d'exploitation	V.2	971 542	1 003 517
<b><i>Total des produits d'exploitation</i></b>		<b>93 892 794</b>	<b>87 889 167</b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>			
Variation stocks des produits finis		3 488 156	3 283 436
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<56 149 457>	<49 472 513>
Charges de personnel	V.4	<13 590 261>	<12 814 988>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<7 908 406>	<7 234 781>
Autres charges d'exploitation	V.6	<7 180 390>	<6 459 862>
<b><i>Total des charges d'exploitation</i></b>		<b>&lt;81 340 358&gt;</b>	<b>&lt;72 698 708&gt;</b>
<b><u><i>Résultat d'exploitation</i></u></b>		<b><u>12 552 436</u></b>	<b><u>15 190 459</u></b>
Charges financières nettes	V.7	<14318452>	<12542732>
Produits des placements	V.8	3 322492	423070
Autres gains ordinaires	V.9	2 878 987	1 416 727
Autres pertes ordinaires	V.10	<673 320>	<28 925>
<b><u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u></b>		<b><u>3 762 143</u></b>	<b><u>4 458 599</u></b>
Impôt sur les sociétés		<504 151>	<208 851>
<b><u><i>Résultat net de l'exercice</i></u></b>		<b><u>3 257 992</u></b>	<b><u>4 249 748</u></b>

**Etat de Flux**  
**Période du 1er janvier au 31 décembre 2019**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<i>Note</i>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Encaissements reçus des clients		129 893 299	101 523 935
Sommes versées aux fournisseurs		<79 107 069>	<60 278 263>
Sommes versées au personnel		<12 817 531>	<11 116 500>
Frais financiers payés		<8 936 487>	<6 081 635>
Encaissements placements		23 240	1 332 602
Décaissements placements		-	<1 753 062>
Impôt et taxes		<10 150 324>	<6 401 676>
		<b><u>18 905 128</u></b>	<b><u>17 225 401</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u></b>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<4 568 357>	<5 152 810>
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		<385 881>	<1 450 000>
		<b><u>&lt;4 954 238&gt;</u></b>	<b><u>&lt;6 602 810&gt;</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés au financement</u></b>			
Encaissements provenant des emprunts (*)		6 242 000	6 044 566
Remboursement d'emprunts (*)		<6 776 150>	<5 979 311>
Encaissements moyens de financements CT (*)	<b>VI.1</b>	33 517 669	37 992 745
Décaissements moyens de financements CT (*)	<b>VI.2</b>	<48 373 316>	<47 201 763>
Distribution de dividendes et autres distributions		<155 496>	<3 166 273>
Encaissements subventions		111 967	-
		<b><u>&lt;15 433 326&gt;</u></b>	<b><u>&lt;12 310 036&gt;</u></b>
<b><u>Variation de trésorerie</u></b>			
		<b><u>&lt;1 482 436&gt;</u></b>	<b><u>&lt;1 687 445&gt;</u></b>
<b><u>Trésorerie au début de l'exercice</u></b>			
		<b><u>&lt;12 755 417&gt;</u></b>	<b><u>&lt;11 067 972&gt;</u></b>
<b><u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u></b>			
		<b><u>&lt;14 237 853&gt;</u></b>	<b><u>&lt;12 755 417&gt;</u></b>

(\*) La colonne comparative a été retraitée pour des besoins de comparabilité.

# Notes aux Etats Financiers

## **Présentation de la société**

La Société Moderne de Céramique S.A (« SOMOCER » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 3 juillet 1985, son capital s'élève au 31 décembre 2019 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès, baignoires et poudre atomisée. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel El Hayet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

## **I. Les faits significatifs de l'exercice**

- SOMOCER a participé à la création de la filiale «IDEALE DE TRANSPORT SARL» spécialisée dans le transport, par voie routière, de biens et marchandises pour le compte d'autrui. Le capital de cette société s'élève à 1.704.000 DT et est composé de 170.400 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars. Elle est détenue à raison de 39,7% par SOMOCER, 58,5% par SOTEMAIL et 1,8% par SMC. La participation de SOMOCER a été réalisée par apport en nature du matériel de transport. Le prix de transfert du matériel de transport s'élève à 642.000 DT alors que sa VCN s'élève à 52.287 DT, ce qui a généré une plus-value de cession de 589.713 DT.
- SOMOCER a participé à l'augmentation du capital de SOTEMAIL pour un montant de 8.000.000 DT (4.000.000 DT en capital et 4.000.000 DT en prime d'émission) et ce par la conversion d'une partie de la créance commerciale détenue par SOMOCER sur SOTEMAIL.

## **III. Principes, règles et méthodes comptables**

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentés conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### **III.1 Immobilisations**

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat hors taxes déductibles augmentées des frais directs d'acquisition. Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	2,86%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	Entre 5% et 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	2,86%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

### ***III.2 Stocks***

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

### ***III.3 Les emprunts***

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

### ***III.4 Contrats de location financement***

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### ***III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir***

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée, de l'unité de cogénération, de l'unité monocuisson (Grès) et de l'unité monoporeuse (faïence) : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

Les charges à répartir sont relatives aux frais de l'augmentation du capital qui a eu lieu au mois de juin 2016 et aux dépenses publicitaires qui ont un impact bénéfique sur plusieurs exercices et qui ont un caractère non répétitif.

La résorption des frais liés à l'augmentation du capital est faite sur une durée de trois ans et les frais de marketing sont résorbés sur une durée de deux années.



### ***III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants***

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

### ***III.7 Provisions pour risques et charges***

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

### ***III.8 Liquidités et équivalents de liquidités***

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

### ***III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements***

#### ***1. Classification :***

##### ***Les placements à court terme***

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

##### ***Les placements à long terme***

**a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

**b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

#### ***2. Evaluation :***

##### ***Les placements à court terme***

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

#### Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

### **III.10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

### **III.11 Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

### **III.12 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers**

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de 16 mars 2020 à la suite de la propagation de la maladie.

Dès le début de la crise sanitaire COVID-19 et avant même les premières mesures prises par les autorités tunisiennes, la société a procédé à la mise en place d'un plan de continuité de l'activité (PCA) et de mesures clés mises en place pour assurer la sécurité des salariés et maintenir l'activité essentielle de la société.

Ce plan de continuité a permis de mettre en place les mesures barrières de prévention, les règles de communication interne et externe de la société et l'ajustement de la chaîne logistique.

Il est à noter qu'une cellule de crise a été créée en mars 2020 et se tient quotidiennement pour mettre à jour le plan de continuité de l'activité et veiller à son application et étudier les scénarii possibles compte tenu de l'évolution de la situation et tester leur opérationnalité.

Le PCA a fixé une batterie de mesures barrières et mesures de prévention, à l'entrée du site, pour le transport du personnel, la désinfection de l'usine et de l'administration ...

Par ailleurs, il est à noter que l'organisation du travail a été adaptée en termes d'aménagement des horaires, encouragement du télétravail (50% du personnel administratif), gestion des autorisations de circulation du personnel, limitation des rassemblements dans le site et dans les salles de réunions.

La communication a été un point d'attention important pour la société dans la mesure où une campagne de sensibilisation du personnel a été mise en place et que des supports de communication ont été préparés pour les collaborateurs et pour les partenaires de la société.

Il s'agit donc d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture qui sont de nature à nécessiter un ajustement des comptes. Un éventuel impact sur les comptes des prochains exercices est probable, mais à la date de publication des états financiers, la société continue de fonctionner à un rythme normal. Nous ne disposons pas actuellement d'éléments probants permettant d'évaluer cet éventuel impact sur les prochains exercices.

#### ***IV. Notes relatives au bilan***

##### ***IV.1 Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2019 un montant de 599.463 DT contre 640.762 DT au 31 décembre 2018. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Logiciels	334 114	309 350
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	245 493	245 493
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha plus	194 185	194 185
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>1 933 042</b>	<b>1 908 278</b>
Amortissements cumulés	<1 333 579>	<1 267 516>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>599 463</b>	<b>640 762</b>

##### ***IV.2 Immobilisations corporelles***

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 57.402.774 DT contre 55.496.369DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Terrains	3 199 982	3 199 982
Constructions	22 689 554	22 201 266
Installations techniques matériels et outillages (« ITMO»)	89 952 104	83 191 065
Matériels de transport	2 103 258	2 431 174
Installations générales, agencements et aménagements	9 208 705	8 437 776
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 569 886	1 489 929
Immobilisations en cours	726	1 332 135
Immobilisations à statut juridique particulier	5 730 580	5 445 306
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>134 454 795</b>	<b>127 728 633</b>
Amortissements cumulés	<76 458 376>	<71 638 619>
Provisions pour dépréciation	<593 645>	<593 645>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>57 402 774</b>	<b>55 496 369</b>

##### ***IV.3 Immobilisations financières***

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2019 à 45.853.165 DT contre 30.700.774 DT au 31 décembre 2018 et elles sont détaillées comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Titres de participations	42 430 150	30 854 350
Prêt AB Corporation	3 341 409	-
Dépôts et Cautionnements	1 519 249	1 296 902
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>47 290 808</b>	<b>32 151 252</b>
Provision pour dépréciation	<1 437 643>	<1 450 478>
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>45 853 165</b>	<b>30 700 774</b>

Les titres de participation au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>Solde Brut au 31/12/2019</b>	<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>Solde Net au 31/12/2019</b>
SOTEX ALGER	3 038	<3 038>	-
Société Argile Mednine	26 400	<26400>	-
BTS	10 000	<10 000>	-
A.B.C	7 896 000	-	7 896 000
SOTEMAIL	24382941	-	24 382 941
SOMOCER NEGOCE	1 590 000	-	1 590 000
SANILIT	1 350 000	<1 350 000>	-
I.N.C.O.M.A.	1 836 171	-	1 836 171
Participation ste EL AKKAR	75 000	<25 000>	50 000
SOMOSAN (*)	3 200 000	-	3 200 000
STB	98 600	<23 205>	75 395
SMC	300 000	-	300 000
3S TRADING	1 000 000	-	1 000 000
Idéale transport	662 000	-	662 000
<b>Total</b>	<b>42 430 150</b>	<b>&lt;1 437 643&gt;</b>	<b>40 992 507</b>

(\*) Depuis sa création début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance depuis son entrée en exploitation. Les charges financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN.

Un plan de restructuration a été engagé par le management de SOMOSAN et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. De plus, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement. Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2018, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés.

Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière.

#### ***IV.4 Autres actifs non courants***

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1.754.087 DT contre 2.152.135 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Frais préliminaires	3 328 143	3 328 143
Charges à répartir	3 416 637	2 141 835
<b>Autres actifs non courants bruts</b>	<b>6 744 780</b>	<b>5 469 978</b>
Résorption des frais préliminaires et charges à répartir	<4 990 693>	<3 317 843>
<b>Autres actifs non courants nets</b>	<b>1 754 087</b>	<b>2 152 135</b>

Les autres actifs non courants sont principalement liés à des frais exceptionnels engagés par la société dans le cadre des opérations d'extension et des nouveaux investissements (notamment un nouvel investissement relatif à la ligne de production « Monoporose » qui permet d'avoir la même qualité de faïence avec un seul passage au four au lieu de deux passages). La société supporte des frais exceptionnels dans le cadre de la phase de test de la nouvelle ligne.

#### ***IV.5 Stocks***

Le solde net des stocks s'élève à 54.878.121DT au 31 décembre 2019 contre 50.549.650 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Stocks de matières premières	25 547 961	25 235 389
Stocks de matières consommables et pièces de rechange	3 938 549	3 704 337
Stocks de produits finis	26 346 908	22 858 752
<b>Total des stocks bruts</b>	<b>55 833 418</b>	<b>51 798 478</b>
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<417 837>	<466 346>
Provisions pour dép. des stocks des consommables et PDR	<88 143>	<69 319>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<449 317>	<713 163>
<b>Total des stocks nets</b>	<b>54 878 121</b>	<b>50 549 650</b>

#### ***IV.6 Clients et comptes rattachés***

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2019 à 23.168.215DT contre 44.872.703DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Clients ordinaires	14 658 165	35 072 632
Clients effets à recevoir	8 484 795	9 775 848
Clients douteux ou litigieux	10 157 008	9 495 891
<b>Total des comptes clients bruts</b>	<b>33 299 968</b>	<b>54 344 371</b>
Provision pour dépréciation des créances clients	<10 131 753>	<9 471 668>
<b>Total des comptes clients nets</b>	<b>23 168 215</b>	<b>44 872 703</b>

#### ***IV.7 Autres actifs courants***

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à 15.061.156DT contre 14.421.983 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Personnel, prêts et avances	1 223 930	1 226 065
Etat impôts et taxes	5 230 171	5 162 403
Avances fournisseurs	54	63 004
Dividendes à recevoir	388 035	1 117 836
Créances envers les sociétés du groupe (*)	5094395	3 218 098
Produits à recevoir STEG	176 330	243 677
Débiteurs divers	889299	1 669 659
Loyers à recevoir	295 704	348 250
Blocage sur crédits documentaires	140 368	123
Charges constatées d'avance	1 810 305	1 400 798
Subvention à recevoir	861 330	926 399
<b>Total des autres actifs courants bruts</b>	<b>16109921</b>	<b>15 376 313</b>
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	<1 048 765>	<954 330>
<b>Total des autres actifs courants nets</b>	<b>15061156</b>	<b>14 421 983</b>

(\*) Le détail des créances envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII.5 Soldes avec les parties liées.

#### ***IV.8 Autres actifs financiers***

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2019 à 9.497.502DT contre 8.606.000DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Billets de trésorerie AB Corporation	-	1 960 000
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000
Titres de placement SOTEMAIL	8 709 824	6 146 000
Échéance à moins d'un an sur prêt AB Corporation	287 678	-
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>9 497 502</b>	<b>8 606 000</b>

#### **IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2019 à 816.197 DT contre 2.815.067DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Banques	808 793	2 792 171
Caisse	7 404	22 896
<b>Total des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>816 197</b>	<b>2 815 067</b>

#### **IV.10 Capitaux propres**

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2019 à 81.279.690 DT contre 78.448.574 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit:

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Capital social	40 656 000	40 656 000
Réserve légale	4 065 600	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Prime d'émission	14 755 569	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154
Actions propres	<1 000 000>	<1 000 000>
Subventions d'investissement (*)	1 946 497	2 123 373
Réserve spéciale de réinvestissement	7 000 000	3 000 000
Résultats reportés	6 551 233	6 551 485
<b>Capitaux propres avant résultat</b>	<b>78 021 698</b>	<b>74 198 826</b>
Résultat de l'exercice	3 257 992	4 249 748
<b>Capitaux propres avant affectation</b>	<b>81 279 690</b>	<b>78 448 574</b>

(\*) Le détail des subventions d'investissement de présente comme suit :

<b>Nature des sub. D'investissements</b>	<b>Date d'acquisition</b>	<b>Taux</b>	<b>Valeur Brute</b>	<b>Amort. Antérieurs</b>	<b>VCN au 31/12/2018</b>	<b>Résorption 2019</b>	<b>VCN au 31/12/2019</b>
Plan de mise à niveau	Avant 2012		2 929 679	<2 929 679>	-	-	-
4 <sup>ème</sup> plan de mise à niveau	02/04/2014	6,67%	56 175	<17 786>	<b>38 389</b>	<3 747>	<b>34 642</b>
4 <sup>ème</sup> plan de mise à niveau	09/06/2014	6,67%	906 682	<277 029>	<b>629 653</b>	<60 476>	<b>569 177</b>
5 <sup>ème</sup> plan de mise à niveau	01/01/2015	6,67%	422 278	<112 629>	<b>309 649</b>	<28 193>	<b>281 456</b>
Subvention ANME	31/12/2016	6,67%	570 000	<76 014>	<b>493 986</b>	<38 057>	<b>455 929</b>
Plan de mise à niveau	01/01/2018	6,67%	698 101	<46 405>	<b>651 696</b>	<46 403>	<b>605 293</b>
<b>Total</b>			<b>5 582 915</b>	<b>&lt;3459542&gt;</b>	<b>2 123 373</b>	<b>&lt;176 876&gt;</b>	<b>1946497</b>



#### ***IV.11 Emprunts***

Le solde des emprunts s'est élevé au 31 décembre 2019 à 34.988.115 DT contre un solde de 35.432.697 DT au 31 décembre 2018. Le détail des emprunts à long et à moyen terme se présente comme suit:

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Échéances à plus d'un an sur emprunts bancaires (Voir note VIII.7)	22 325 454	23 293 115
Échéances à plus d'un an sur emprunts Leasing (Voir note VIII.6)	657 852	761 876
Autres dettes envers l'Etat	12 004 809	11 377 706
<b>Total des emprunts</b>	<b>34 988 115</b>	<b>35 432 697</b>

#### ***IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés***

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2019 à 23.561.506DT contre 26.602.503 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Fournisseurs d'exploitation	18 053 315	21 821 496
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	5 505 288	4 698 846
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	2 903	82 161
<b>Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>23 561 506</b>	<b>26 602 503</b>

#### ***IV.13 Autres passifs courants***

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à 11.794.837DT contre 10.033.110 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Dettes dues au personnel	1 068 671	1 194 178
Sécurité sociale	1 050 184	1 196 220
Etat, impôts et taxes	3 341 980	1 313 807
Etat, reconnaissance de dette	4 758 879	3 617 874
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	116 505	-
Obligations cautionnées	859 718	2 078 317
Autres créiteurs divers	228 540	36 955
Dividendes à payer	1 383	43 789
Charges à payer	368 977	551 970
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>11 794 837</b>	<b>10 033 110</b>

(\*) Le détail des dettes envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII.5 Soldes avec les parties liées.

#### ***IV.14 Autres passifs financiers***

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2019 à 41.647.410 DT contre 42.818.074DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Emprunts à moins d'un an(Voir note VIII.7)	7653896	4 962 662
Emprunts leasing à moins d'un an(Voir note VIII.6)	399 025	347 748
Intérêts courus	302 837	2 117 148
Charge à payer échelle d'intérêt	804 771	519 380
Préfinancement export	4 410 000	4 350 000
Préfinancement stock	6650000	6 350 000
Billets de trésorerie	1 000 000	2 600 000
Mobilisation de créances	<460>	365 440
Crédits de financement	20427341	21 205 696
<b>Total des autres passifs financiers</b>	<b>41647410</b>	<b>42 818 074</b>

#### ***IV.15 Concours bancaires***

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2019 à 15.054.050DT contre 15.570.484 DT au 31 décembre 2018 et correspondent à des découverts bancaires.

## ***V. Notes relatives à l'état de résultat***

### ***V.1 Revenus***

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2019 à 92.921.252 DT contre 86.885.650 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Ventes locales	61 434 081	55 181 439
Ventes à l'exportation	8 358 463	10 460 101
Autres Ventes	20 499 433	18 813 603
Ventes électricité	2 629 275	2 430 507
<b>Total des revenus</b>	<b>92 921 252</b>	<b>86 885 650</b>

### ***V.2 Autres produits d'exploitation***

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2019 à 971.542DT contre 1.003.517 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc-19</b>	<b>Déc-18</b>
Loyers centre pyramide	616 908	630 228
Subvention d'exploitation	87 758	106 540
Subvention d'investissement	176 876	176 749
Mise à disposition de personnel	90 000	90 000
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>971 542</b>	<b>1 003 517</b>

### ***V.3 Achats d'approvisionnements consommés***

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2019 à 56.149.457 DT contre 49.472.513 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Achats consommés de M.P et de consommables	34 428 949	30 278 253
Consommations énergétiques	13 809 884	12 151 042
Achats non stockés	7 156 547	6 393 595
Achats consommés de PSF	202 938	175 420
Achats sous-traitance	551 139	474 203
<b>Total des achats d'approvisionnement</b>	<b>56 149 457</b>	<b>49 472 513</b>

### ***V.4 Charges de personnel***

Les achats d'approvisionnement et de matières premières s'élèvent à 13.590.261 DT au 31 décembre 2019 contre 12.814.988 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Appointements et salaires	11 699 974	10 988 652
Charges sociales et autres	1 890 287	1 826 336
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>13 590 261</b>	<b>12 814 988</b>

### **V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2019 à 7.908.406 DT contre 7.234.781 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations	5 187 402	4 923 095
Résorption des charges reportées	1 672 850	1 234 090
Dotations aux provisions des stocks	275 715	527 508
Dotations aux provisions des soldes clients	681 138	200 104
Dotations aux provisions pour risques et charges	600 000	600 000
<b>Total des reprises sur dotations aux provisions</b>	<b>8 511 540</b>	<b>7 484 797</b>
Reprise sur provisions des créances clients	<210 53>	<77 486>
Reprise sur provisions des immobilisations financières	<12 835>	<1 530>
Reprise sur provisions des stocks	<569 246>	<171 000>
<b>Total des reprises sur dotations aux provisions</b>	<b>&lt;603 134&gt;</b>	<b>&lt;250 016&gt;</b>
<b>Total dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>7 908 406</b>	<b>7 234 781</b>

### **V.6 Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2019 à 7.180.390 DT contre 6.459.862 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc-19</b>	<b>Déc-18</b>
Loyers et charges locatives	148 891	141 967
Assurances	457 625	438 204
Entretiens et réparations	639 002	713 991
Honoraires	434 633	542 174
Publicité et propagande	522 433	524 331
Autres services extérieurs	311 651	274 095
Transport sur achats	1 782	<106 52>
Transport sur ventes à l'export	568 527	845 815
Transport sur ventes locales	83 573	101 487
Transports et déplacements	210 777	179 484
Carburant	119 630	125 832
Missions et réceptions	465 748	427 613
Dons et subventions	59 646	69 293
Jetons de présence	210 000	182 500
Services bancaires	730 381	616 840
Impôts et taxes	580 297	503 269
Commissions sur ventes	1 849 993	1 045 837
Remboursements d'assurances et de frais de formation	<214 199>	<262 218>
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>7 180 390</b>	<b>6 459 862</b>

### ***V.7 Charges financières nettes***

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2019 à 14.318.452 DT contre 12.542.732 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Intérêts bancaires	12 439 987	8 622 846
Perte de change	3612791	3 709 860
Gain de change	<1 734326>	<909 974>
Perte latente sur actualisation des titres SOTEMAIL	-	1 120 000
<b>Total des charges financières nettes</b>	<b>14318452</b>	<b>12 542 732</b>

### ***V.8 Produits des placements***

Les produits financiers se sont élevés au 31 décembre 2019 à 3.322.492 DT contre 423.070 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Produits financiers sur prêt AB Corporation	303 747	-
Autres produits financiers	337 387	423 070
Produits des participations	388 035	-
Gain latent sur actualisation des titres SOTEMAIL	2 293 323	-
<b>Total des produits de placements</b>	<b>3 322 492</b>	<b>423 070</b>

### ***V.9 Autres gains ordinaires***

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2019 à 2.878.987 DT contre 1.416.727 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Apurement des soldes fournisseurs	47 321	214 989
Plus-value sur cession des immobilisations	611 734	534 800
Gain provenant de l'amnistie fiscale	-	582600
Protocole d'accord ATD SICAR	2 183 516	-
Autres	36 416	84 338
<b>Total des autres gains ordinaires</b>	<b>2 878 987</b>	<b>1 416 727</b>

### ***V.10 Autres pertes ordinaires***

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2019 à 673.320 DT et sont composées principalement des pénalités de retard fiscales.

## **VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie**

### **VI.1 Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme**

Les encaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Encaissement billets de trésorerie (*)	4 869	3 599 545
Encaissement MCNE	652 800	643 200
Encaissement crédits préfinancement export	12 660 000	14 350 000
Encaissement crédits préfinancement stocks	20 200 000	19 400 000
<b>Total</b>	<b>33 517 669</b>	<b>37 992 745</b>

(\*) La colonne comparative a été retraitée pour des besoins de comparabilité.

### **VI.2 Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme**

Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Décaissement billets de trésorerie (*)	1 633 215	4 633 527
Décaissement M.C.N.E	1 018 700	852 900
Décaissement crédits préfinancement export	12 600 000	15 100 000
Décaissement crédits préfinancement stock	19 900 000	18 900 000
Décaissement placement	110 000	-
Décaissement crédit de financement (*)	13 111 401	7 715 336
<b>Total</b>	<b>48 373 316</b>	<b>47 201 763</b>

(\*) La colonne comparative a été retraitée pour des besoins de comparabilité.

## **VII. Informations sur les parties liées**

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

### **VII.1 Ventes**

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2019 avec les sociétés du groupe totalise un montant hors taxes de 28.262.353DT contre un montant de 26.324.249 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Société A.B.C.	6 708 426	6 965 763
Société AB CORPORATION	2 721	2 809
Société SOTEMAIL	20 222 631	18 849 832
Société SANIMED	1 112 700	456 728
Société Moderne de conditionnement	12 070	<9 207>
Société SOMOSAN	-	1 569
Société AGRIMED	4 599	8 426
Société 3S TRADING	199 206	48 329
<b>Total du chiffre d'affaires HTVA</b>	<b>28 262 353</b>	<b>26 324 249</b>

### ***VII.2 Achats***

Les achats effectués auprès des sociétés du groupe et les autres parties liées au cours de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.19</b>	<b>Déc.18</b>
Société A.B.C.	11 479	12 587
Société SOTEMAIL	12 759 823	1 143 411
Société de Conditionnement Moderne « SMC »	4 137 312	3 483 754
Société SANIMED	145 035	-
<b>Total des achats HTVA</b>	<b>17 053 649</b>	<b>4 639 752</b>

### ***VII.3 Autres transactions avec les parties liées***

- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2019 s'élève à 3.629.087 DT dont 287.678 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre de l'année 2019 s'élèvent à 303.747 DT hors taxes.

- Courant l'exercice 2019, SOMOCER a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOTEMAIL et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2019 à la société SOMOCER pour un montant de 590.780 DT, qui permettra le paiement de sa dette envers SOMOCER Négoce au titre des honoraires d'assistance. Une retenue à la source de 15% a été opérée lors de la compensation au titre des honoraires d'assistance.

- Courant l'exercice 2019, SOMOCER a cédé un ensemble de matériels de transport composé de 8 camions et 12 remorques à la nouvelle filiale « IDEAL TRANSPORT SARL » sous forme d'apport en nature pour un montant de 642.000 DT. Cet apport en nature a été rémunéré moyennant l'attribution de 64.200 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars la part sociale, portant ainsi sa participation dans cette filiale à 39.7% au 31 décembre 2019.

- La location au profit de la société « SOTEMAIL » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.

-Un terrain acquis par la société SOMOCER NEGOCE SARL pour un montant total de 403.602 DT a été mis à la disposition de la société SOMOCER à titre gracieux pour l'exploiter en tant que dépôt.

- Courant l'exercice 2019, SOMOCER a cédé du matériel industriel à la société SOTEMAIL pour un montant de 18.089 DT hors taxes.

- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoce percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans. En 2019, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 1,5% à 2,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.

Le montant de la commission facturée par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2019 s'élève à 1.746.309 DT, hors taxes.

-SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018 avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 31 décembre 2019.

-Courant l'année 2019, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de l'atelier sis à Menzel El Hayet, pour la société « SMC » pour une valeur de 52.950 DT, hors taxes.

-Courant l'année 2019, SOMOCER a facturé 90.000 DT HTVA à la société « SMC » au titre des services en finance et en contrôle de gestion assurée par son propre personnel moyennant une facturation mensuelle de 7.500 DT, hors taxes.

-Courant l'exercice 2019, le montant des bonifications accordées par SOMOCER à la société ABC se sont élevés à un montant de 383.392 DT hors taxes.

-Courant l'exercice 2019, SOMOCER a émis deux notes de débit à la société « SOMOCER NEGOCE SARL » pour un montant total de 536.821 DT et relatives à des frais de voyages et déplacements, frais de télécommunication et d'assistance commerciale.

-Courant l'exercice 2018, SOMOCER a signé une convention de billets de trésorerie avec « 3S Trading » pour un montant s'élevant à 1.000.000 DT pour une période de 12 mois commençant le 16 mars 2018 avec une date d'échéance au 10 mars 2019 avec un taux d'intérêt de 6% par an. Ces billets ne sont pas encore remboursés au 31 décembre 2019. Les intérêts constatés en 2019 au titre de ces billets de trésorerie s'élèvent à 58.252 DT.

#### ***VII.4 Billets de trésorerie***

SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie, non encore remboursés au 31 décembre 2019, émis par les parties liées et se détaillent comme suit :



Société	Date d'émission	Montant en TND	Date d'échéance	Taux d'intérêts	Solde au 31/12/2019
ABC Gros	26/04/2018	500 000	03/08/2018	8.75%	500 000
<b>Total</b>		<b>500 000</b>			<b>500 000</b>

### VII.5 Soldes avec les parties liées

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs courants	Dividendes à recevoir	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Autres passifs courants	Total
ABC GROS	597 196	-	500 000	-	-	1 097 196
3S TRADING	-	-	-	-	<116 505>	<116 505>
SOTEMAIL	140 485	-	-	-	-	140 485
Négoce	2 401 982	-	-	-	-	2 401 982
SOMOSAN	982 019	-	-	-	-	982 019
SAPHIR	16 083	-	-	-	-	16 083
AGRIMED	326 352	-	-	-	-	326 352
SMC	392 128	-	-	-	-	392 128
ABC	83 228	388 035	-	-	-	471 263
SANIMED	150 000	-	-	-	-	150 000
INCOMA	4 922	-	-	-	-	4 922
AB COPORATION	-	-	-	3 629 087	-	3 629 087
<b>Total</b>	<b>5 094 395</b>	<b>388 035</b>	<b>500 000</b>	<b>3 629 087</b>	<b>&lt;116 505&gt;</b>	<b>9 495 012</b>

Les soldes débiteurs au 31 décembre 2018 sont détaillés dans le tableau suivant :

En DT	Autres actifs courants	Dividendes à recevoir	Billets de trésorerie	Total
3S TRADING	<73 934>	-	-	<73 934>
SOTEMAIL	137 277	1 117 836	-	1 255 113
Négoce	1 244 048	-	-	1 244 048
ABC	60 438	-	-	60 438
AB Corp.	1 114 311	-	1 960 000	3 074 311
ABC Gros	-	-	500 000	500 000
SOMOSAN	735 958	-	-	735 958
<b>Total</b>	<b>3 218 098</b>	<b>1 117 836</b>	<b>2 460 000</b>	<b>6 795 934</b>

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 31 décembre 2019 qui se détaillent comme suit :

En DT	SOTEMAIL	SOMOCER Négoce	ABC	3S TRADING	SMC	SOMOSAN	SANIMED
Créances clients (*)	<2 258 542>	<16 009>	1 130 470	199 207	64 359	21 608	285 385
Dettes fournisseurs	<4 793 912>	551 245	-	-	<2 089 618>	-	<4 573>
<b>Total</b>	<b>&lt;7 052 454&gt;</b>	<b>535 237</b>	<b>1 130 470</b>	<b>199 207</b>	<b>&lt;2 025 259&gt;</b>	<b>21 608</b>	<b>280 812</b>

(\* Le solde des effets à payer émis par SOTEMAIL et escomptés par SOMOCER s'élève à 736.991 DT au 31 décembre 2019.

Les comptes d'exploitation au 31 décembre 2018 sont détaillés dans le tableau suivant :

En DT	SOTEMAIL	SOMOCER Négoce	ABC	AB Corp.	SMC	SOMOSAN	SANIMED
Créances clients	13 272 511	<16 009>	1 318 275	44 547	29 654	21 608	137 386
Dettes fournisseurs	<462 509>	<158 033>	<149 807>	288 038	<1 944 384>	-	<396 831>
<b>Total</b>	<b>12 810 002</b>	<b>&lt;174 042&gt;</b>	<b>1 168 468</b>	<b>332 585</b>	<b>&lt;1 914 730&gt;</b>	<b>21 608</b>	<b>&lt;259 445&gt;</b>

### VII.6 Engagements hors bilan avec les parties liées

- Le montant des effets escomptés et non échus avec les parties liées s'élève au 31 décembre 2019 à 3.175.767 DT et est détaillé comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde au 31/12/2019
A.B.C.	1 112 940
SANIMED	514 531
SOTEMAIL	1 548 296
<b>Total</b>	<b>3 175 767</b>

- L'avance sur créance professionnelle s'élève au 31 décembre 2019 à 10.706.765 DT.
- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
  - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
  - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
  - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT.

### VIII. Autres notes complémentaires

#### VIII. 1 Etats des placements

##### Placements à long terme dans des sociétés autres que filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOMOSAN	3 200 000	27,12%	-
SANILIT	1 350 000	20,00%	1 350 000
INCOMA	1836171	9,18%	-
STB	98 600	NA	23205
EL AKKAR	75 000	50,00%	25 000
Société Argile Médenine	26 400	40,00%	26 400
BTS	10 000	0,03%	10 000
SOTEX ALGER	3 038	NA	3 038
<b>Total</b>	<b>6 599 209</b>		<b>1437643</b>

***Placements à long terme dans des sociétés filiales***

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Pourcentage de détention</b>	<b>Provision constituée</b>
SOTEMAIL	24 382 941	67,75%	-
ABC	7 896 000	77,61%	-
SOMOCER Négocce	1 590 000	99,38%	-
SMC	300 000	39,47%	-
3S Trading	1000000	90,91%	-
Idéale transport	662000	39,70%	-
<b>Total</b>	<b>35 830 941</b>		<b>-</b>

***Placements à court terme***

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>+/- value</b>
Titres de placement SOTEMAIL	8 709 824	4 176 501	4 533 323
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000	-
<b>Total</b>	<b>9 209 824</b>	<b>4 676 501</b>	<b>4 533 323</b>

***VIII.2 Résultat par action***

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Nombre moyen pondéré d'actions	40 656 000	40 656 000
Résultat net	3 257 992	4 249 748
<b>Résultat par action</b>	<b>0,080</b>	<b>0,105</b>

### VIII.3 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

<b>Produits</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>Charges</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>Soldes</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
CA Local	61 434 081	55 181 439	Stockage	3 488 156	3 283 436			
CA Export	8 358 463	10 460 101						
Autres Ventes	20 499 423	18 813 603						
Vente électricité	2 629 275	2 430 507						
<b>Total</b>	<b>92 921 242</b>	<b>86 885 650</b>	<b>Total</b>	<b>3 488 156</b>	<b>3 283 436</b>	<b>Production</b>	<b>96 409 398</b>	<b>90 169 086</b>
Production	96 409 398	90 169 086	Achats consommés	56 149 457	49 472 513	<b>Marge sur coût matière</b>	<b>40 259 941</b>	<b>40 696 573</b>
Marge sur coût matière	40 259 941	40 696 573	Autres charges externes	6 814 293	6 218 811	<b>Valeur ajoutée</b>	<b>33 445 648</b>	<b>34 477 762</b>
Valeur ajoutée	33 445 648	34 477 762	Charges de personnel	13 590 261	12 814 988	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>19 275 090</b>	<b>21 159 505</b>
			Impôts et taxes	580 297	503 269			
			<b>Total</b>	<b>14 170 558</b>	<b>13 318 257</b>			
Excédent brut d'exploitation	19 275 090	21 159 505						
Subventions d'exploitation	87 758	106 540	Charges financières nettes	14 318 452	12 542 732			
Autre produits ordinaires	4 365 015	2 313 704	Autres Pertes ordinaires	673 320	28 925			
Transfert de charge	-	262 218	Dotations aux amort et prov	7 908 406	7 234 781	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>3 257 992</b>	<b>4 249 748</b>
Produits de placement	2 934 458	423 070	Impôt sur les bénéfices	504 151	208 851			
<b>Total</b>	<b>26 662 321</b>	<b>24 265 037</b>	<b>Total</b>	<b>23 404 328</b>	<b>20 015 289</b>			
-	-	-						
Résultat des activités ordinaires	3 257 992	4 249 748	Pertes extraordinaires	-	-	<b>Résultat après modifications</b>	<b>3 257 992</b>	<b>4 249 748</b>
<b>Total</b>	<b>3 257 992</b>	<b>4 249 748</b>	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			

#### VIII.4 Tableau de variation des capitaux propres

En Dinar Tunisien	Solde au 31.12.2018	Affectation du résultat	Fonds social	Réserves Spéciales de réinvestSotém ail	Sub. d'invest.	Résultat de l'exercice	Solde au 31.12.2019
Capital social	40 656 000	-	-	-	-	-	40 656 000
Actions propres	<1000 000>	-	-	-	-	-	<1000 000>
Réserve légale	4 065 600	-	-	-	-	-	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	-	-	-	-	-	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	3 000 000	-	-	4000000	-	-	7 000 000
Résultats reportés	6 551 485	4 249 748	<250000>	<4000 000>	-	-	6 551 233
Prime d'émission	14 755 569	-	-	-	-	-	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	-	-	-	-	-	2 965 154
Sub. d'investissement	2 123 373	-	-	-	<176 876>	-	1 946 497
<b>Capitaux Propres</b>	<b>74 198 826</b>	<b>4 249 748</b>	<b>&lt;250 000&gt;</b>	-	<b>&lt;176876&gt;</b>	-	<b>78 021 698</b>
Résultat de l'exercice	4 249 748	<4 249 748>	-	-	-	3 257 992	3 257 992
<b>Total capitaux propres</b>	<b>78 448 574</b>	-	<b>&lt;250 000&gt;</b>	-	<b>&lt;176 876&gt;</b>	<b>3 257 992</b>	<b>81 279 690</b>

### VIII.5 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions	Reclass.	Cessions	Valeur brute au 31/12/2019	Amortiss. Cumulés au 31/12/2018 & Provisions	Dotations	Cessions	Amortiss. Cumulés au 31/12/2019 & Provisions	V.C.N au 31/12/2018	V.C.N au 31/12/2019
Logiciels	309 350	24 764	-	-	334 114	306 832	6 432	-	313 264	2 518	20 850
Fonds de commerce	1 598 928	-	-	-	1 598 928	960 684	59 631	-	1 020 315	638 244	578 613
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>1 908 278</b>	<b>24 764</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 933 042</b>	<b>1 267 516</b>	<b>66 063</b>	<b>-</b>	<b>1 333 579</b>	<b>640 762</b>	<b>599 463</b>
Terrains	3 199 982	-	-	-	3 199 982	593 645	-	-	593 645	2 606 337	2 606 337
Constructions	22 201 266	374 717	113 571	-	22 689 554	12 897 187	374 523	-	13 271 710	9 304 079	9 417 844
ITMOI	83 191 065	4 840 809	1 920 230	-	89 952 104	45 804 150	3 905 170	-	49 709 320	37 386 915	40 242 784
Matériels de transport	2 431 174	53 546	-	<381 462>	2 103 258	2 084 210	46 192	<280 457>	1 849 945	346 964	253 313
Installations générales, agencements et aménagements	8 437 776	707 369	63 560	-	9 208 705	6 832 189	370 380	-	7 202 569	1 605 587	2 006 136
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 489 929	79 957	-	-	1 569 886	1 151 448	93 271	-	1 244 719	338 481	325 167
Immobilisations à statut juridique particulier	5 445 306	362 505	-	<77 231>	5 730 580	2 869 435	331 803	<21 125>	3 180 113	2 575 871	2 550 467
Immobilisations en cours	1 332 135	765 952	<2 097 361>	-	726	-	-	-	-	1 332 135	726
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>127 728 633</b>	<b>7 184 855</b>	<b>-</b>	<b>&lt;458 693&gt;</b>	<b>134 454 795</b>	<b>72 232 264</b>	<b>5 121 339</b>	<b>&lt;301 582&gt;</b>	<b>77 052 021</b>	<b>55 496 369</b>	<b>57 402 774</b>
<b>Total</b>	<b>129 636 911</b>	<b>7 209 619</b>	<b>-</b>	<b>&lt;458 693&gt;</b>	<b>136 387 837</b>	<b>73 499 780</b>	<b>5 187 402</b>	<b>&lt;301 582&gt;</b>	<b>78 385 600</b>	<b>56 137 131</b>	<b>58 002 237</b>

**VIII.6 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing :**

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 31.12.2019	Charges d'intérêts à payer	Total restant du	Taux d'intérêt mensuel
2 016	207700	Matériel de transport	73 431	5 903	67 528	73 431	3 121	76 552	0,73%
2 016	381600	Matériel et outillage	14 005	-	14 005	14 005	478	14 483	0,73%
2 016	515810	Matériel et outillage	5 132	-	5 132	5 132	46	5 178	0,74%
2 017	387380	Matériel et outillage	21 362	3 179	18 181	21 360	872	22 232	0,70%
2 017	600350	Matériel et outillage	32 857	21 755	11 102	32 857	3 969	36 826	0,70%
2 018	620600	Matériel de transport	31 188	22 220	8 968	31 188	4 509	35 697	0,70%
2 018	651850	Matériel et outillage	117 073	78 115	38 959	117 074	17 462	134 536	0,80%
2 018	654400	Matériel et outillage	44 428	30 185	14 242	44 427	7 150	51 577	0,90%
2 018	654410	Matériel de transport	357 034	241 907	115 127	357 034	53 926	410 960	0,80%
2 018	654420	Matériel et outillage	66 527	45 061	21 466	66 527	10 152	76 679	0,80%
2 019	271970	Matériel de transport	37 528	27 000	10 528	37 528	6 944	44 472	0,80%
2 019	662130	Matériel de transport	256 314	182 527	73 787	256 314	42 745	299 059	0,70%
<b>Total</b>			<b>1 056 879</b>	<b>657 852</b>	<b>399 025</b>	<b>1 056 877</b>	<b>151 374</b>	<b>1 208 251</b>	

### VIII.7 Tableau de variation des emprunts :

Emprunts	Solde au 31.12.2018			Mouvements de la période		Solde au 31.12.2019		
	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Nouveau emprunt	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
BNA 4MDT 1ère Tranche	357 133	71 417	285 716	-	<285 716>	71 417	-	71 417
BNA 4MDT 2ème Tranche	178 578	35 722	142 856	-	<107 142>	71 436	-	71 436
BNA 4MDT 3ème Tranche	214 292	71 436	142 856	-	<142 856>	71 436	-	71 436
BNA 8000KDT	6 333 333	4 666 666	1 666 667	-	<1 333 333>	5 000 000	3 333 333	1 666 667
Amen Bank 2500KDT	1 546 610	1 236 951	309 659	-	<309 659>	1 236 951	909 198	327 753
Amen Bank 500KDT	-	-	-	500 000	-	500 000	500 000	-
STB 220KDT	47 143	15 714	31 429	-	<31 429>	15 714	-	15 714
STB 900KDT	192 857	64 285	128 572	-	<128 572>	64 285	-	64 285
STB 880KDT	188 571	62 857	125 714	-	<125 714>	62 857	-	62 857
STB 232KDT	49 714	16 571	33 143	-	<33 143>	16 571	-	16 571
STB 356KDT	76 286	25 429	50 857	-	<50 857>	25 429	-	25 429
STB 172KDT	36 857	12 286	24 571	-	<24 571>	12 286	-	12 286
STB 294KDT	126 000	84 000	42 000	-	<42 000>	84 000	42 000	42 000
STB 872KDT	373 714	249 143	124 571	-	<124 571>	249 143	124 571	124 572
STB 95KDT	40 714	27 143	13 571	-	<13 571>	27 143	13 571	13 572
STB 700KDT	140 000	-	140 000	-	<140 000>	-	-	-
STB 276KDT	127 384	84 922	42 462	-	<42 462>	84 922	42 462	42 460
STB 180KDT	83 077	55 385	27 692	-	<27 692>	55 385	27 692	27 693
STB 107KDT	53 500	35 667	17 833	-	<17 833>	35 667	17 833	17 834



STB 127KDT	63 500	42 333	21 167	-	<21 167>	42 333	21 167	21 166
STB 504KDT	252 000	168 000	84 000	-	<84 000>	168 000	84 000	84 000
STB 68 KDT	37 091	24 727	12 364	-	<12 364>	24 727	12 364	12 363
EMPRUNT STB 5 200 KDT	3 342 857	2 600 000	742 857	-	<742 857>	2 600 000	1 857 143	742 857
EMPRUNT STB 5 400 KDT	1 900 000	1 900 000	-	674 000	-	2 574 000	2 145 000	429 000
EMPRUNT STB 4 500 KDT	-	-	-	4 500 000	-	4 500 000	2 385 281	2 114 719
ATTIJARI 700 KDT	642 566	519 772	122 794	-	<122 795>	519 771	386 444	133 327
BH 1370KDT 1ère Tranche	1 370 000	1 370 000	-	-	-	1 370 000	1 257 017	112 983
BH 400KDT 2ème Tranche	400 000	400 000	-	-	-	400 000	367 013	32 987
BH500KDT 3ème Tranche	500 000	500 000	-	-	-	500 000	458 766	41 234
BH 2700KDT 4ème Tranche	2 700 000	2 700 000	-	-	-	2 700 000	2 477 332	222 668
BH 400KDT 5ème Tranche	400 000	400 000	-	-	-	400 000	367 013	32 987
BH 560KDT 6ème Tranche	560 000	560 000	-	-	-	560 000	513 817	46 183
BH 365KDT 7ème Tranche	365 000	365 000	-	-	-	365 000	334 937	30 063
BH 275KDT 8ème Tranche	275 000	275 000	-	-	-	275 000	252 320	22 680
BH 822KDT 9ème Tranche	822 000	822 000	-	-	-	822 000	788 455	33 545
BH 200 KDT 10ème Tranche	200 000	200 000	-	-	-	200 000	183 702	16 298
BH 400 KDT 11ème Tranche	400 000	400 000	-	-	-	400 000	367 404	32 596
BH 358 KDT 12ème Tranche	358 000	358 000	-	-	-	358 000	328 826	29 174
BHKAR456.000 01/2470	456 000	409 779	46 221	-	<46 220>	409 780	343 873	65 907
BHKAR214.000 02/2470	214 000	192 796	21 204	-	<21 202>	192 798	162 351	30 447
BHKAR461.000 03/2470	461 000	400 199	60 801	-	<45 090>	415 910	350 912	64 998
BHKAR771.000 04/2470	771 000	669 915	101 085	-	<74 944>	696 056	587 812	108 244

BHKAR568.000 05/2470	-	-	-	568 000	-	568 000	481 845	86 155
UBCI 1 600 KDT	1 600 000	1 200 000	400 000	-	<366 667>	1 233 333	800 000	433 333
<b>Total emprunts en DT</b>	<b>28 255 777</b>	<b>23 293 115</b>	<b>4 962 662</b>	<b>6 242 000</b>	<b>&lt;4 518 427&gt;</b>	<b>29 979 350</b>	<b>22 325 454</b>	<b>7 653 896</b>

## ***X. Engagement hors bilan***

### ***X. 1 Engagements donnés : Effets escomptés non échus***

Le montant des effets escomptés et non échus au 31 décembre 2019 est de 23.122.063 DT.

### ***X. 2 Engagements donnés au profit de sociétés du groupe***

SOMOCER a donné des cautions solidaires au profit de SOMOSAN (cf note VII.6)

### X.3 Engagements donnés relatifs aux emprunts

#### 1- Titre Foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m<sup>2</sup>

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
Crédits de gestion	25 850 000	STB	42 934 346
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	64 285
CMT STB 220	220 000	STB	15 714
CMT STB 232	232 000	STB	16 571
CMT STB 880	880 000	STB	62 857
CMT STB 356	356 000	STB	25 429
CMT STB 172	172 000	STB	12 286
CMT STB 5200	5 200 000	STB	2 600 000
	<b>34 157 000</b>		<b>45 731 488</b>
Crédit de gestion	4 250 000	AB	5 776 858
CMT AMEN BANK 2500	2 500 000	AB	1 236 950
	<b>6 750 000</b>		<b>7 013 808</b>
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	14 305 802
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	71 417
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 8000	8 000 000	BNA	5 000 000
	<b>21 240 000</b>		<b>19 520 091</b>
Crédit de gestion	5 020 000	UIB	1 832 196
	<b>5 020 000</b>		<b>1 832 196</b>
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 526 462
	<b>2 490 000</b>		<b>1 526 462</b>
Crédit de gestion	5 700 000	ATTIJARI BANK	7 502 906
	<b>5 700 000</b>		<b>7 502 906</b>
CMT 1600	-	UBCI	1 250 963
	-		<b>1 250 963</b>
<b>Total général</b>	<b>75 357 000</b>		<b>84 377 914</b>

**2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m<sup>2</sup>**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
<i>Crédits de gestion</i>	25 850 000	STB	42 934 346
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	-
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	64 285
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	15 714
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	16 571
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	62 857
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	25 429
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	12 286
<i>CMT STB 5200</i>	5 200 000	STB	2 600 000
	<b>34 157 000</b>		<b>45 731 488</b>
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	5 776 858
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	AB	1 236 950
	<b>2 500 000</b>		<b>7 013 808</b>
<i>Crédit de gestion</i>	7 700 000	BNA	14 305 802
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	71 417
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
<i>CMT 8000</i>	8 000 000		5 000 000
	<b>21 240 000</b>		<b>19 520 091</b>
<i>Crédit de gestion</i>	5 020 000	UIB	1 832 196
	<b>5 020 000</b>		<b>1 832 196</b>
<i>Crédit de gestion</i>	2 490 000	BIAT	1 526 462
	<b>2 490 000</b>		<b>1 526 462</b>
<i>CMT 1600</i>	0	UBCI	1 250 963
	<b>0</b>		<b>1 250 963</b>
<b>Total général</b>	<b>65 407 000</b>		<b>76 875 008</b>

**3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m<sup>2</sup>**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
Crédits de gestion	25 850 000	STB	42 934 346
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	64 285
CMT STB 220	220 000	STB	15 714
CMT STB 232	232 000	STB	16 571
CMT STB 880	880 000	STB	62 857
CMT STB 356	356 000	STB	25 429
CMT STB 172	172 000	STB	12 286
CMT STB 5200	5 200 000	STB	2 600 000
	<b>34 157 000</b>		<b>45 731 488</b>
Crédit de gestion	4 250 000	AB	5 776 858
CMT 2500	2 500 000	AB	1 236 950
	<b>6 750 000</b>		<b>7 013 808</b>
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	14 305 802
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	71 417
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 8000	8 000 000		5 000 000
	<b>21 240 000</b>		<b>19 520 091</b>
Crédit de gestion	5 020 000	UIB	1 832 196
	<b>5 020 000</b>		<b>1 832 196</b>
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 526 462
	<b>2 790 000</b>		<b>1 526 462</b>
CMT 1600	-	UBCI	1 250 963
	-		<b>1 250 963</b>
<b>Total général</b>	<b>69 957 000</b>		<b>76 875 008</b>

**4- Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m<sup>2</sup>, objet de deux actes SSP Enregistrés à Zemeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
<i>Crédits de gestion</i>	25 850 000	<i>STB</i>	42 934 346
<i>CMT STB 347</i>	347 000	<i>STB</i>	-
<i>CMT STB 900</i>	900 000	<i>STB</i>	64 285
<i>CMT STB 220</i>	220 000	<i>STB</i>	15 714
<i>CMT STB 232</i>	232 000	<i>STB</i>	16 571
<i>CMT STB 880</i>	880 000	<i>STB</i>	62 857
<i>CMT STB 356</i>	356 000	<i>STB</i>	25 429
<i>CMT STB 172</i>	172 000	<i>STB</i>	12 286
	<b>28 957 000</b>		<b>43 131 488</b>
<i>Crédits de gestion</i>	10 960 000	<i>BH KARKER</i>	42 934 346
<i>CMT 8350</i>	8 350 000	<i>BH KARKER</i>	8 350 000
<i>CMT 2470</i>	2 470 000	<i>BH KARKER</i>	2 282 541
	<b>21 780 000</b>		<b>53 566 887</b>
<i>Crédit de gestion</i>	7 700 000	<i>BNA</i>	14 305 802
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	<i>BNA</i>	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	<i>BNA</i>	71 417
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	<i>BNA</i>	71 436
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	<i>BNA</i>	71 436
	<b>13 240 000</b>		<b>14 520 091</b>
<i>Crédit de gestion</i>	2 490 000	<i>BIAT</i>	1 526 462
	<b>2 490 000</b>		<b>1 526 462</b>
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	<i>AB</i>	5 776 858
	<b>4 250 000</b>		<b>5 776 858</b>
<b>Total général</b>	<b>70 717 000</b>		<b>118 521 786</b>

**5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m<sup>2</sup>, objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
<i>Crédits de gestion</i>	25 850 000	STB	42 934 346
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	-
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	64 285
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	15 714
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	16 571
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	62 857
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	25 429
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	12 286
	<b>28 957 000</b>		<b>43 131 488</b>
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	5 776 858
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	AB	1 236 950
	<b>6 750 000</b>		<b>7 013 808</b>
<i>Crédit de gestion</i>	7 700 000	BNA	14 305 802
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	71 417
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
	<b>13 240 000</b>		<b>14 520 091</b>
<i>Crédit de gestion</i>	5 020 000	UIB	1 832 196
	<b>5 020 000</b>		<b>1 832 196</b>
<i>Crédit de gestion</i>	2 490 000	BIAT	1 526 462
	<b>2 490 000</b>		<b>1 526 462</b>
<i>CMT 1600</i>	-	UBCI	1 250 963
	-		<b>1 250 963</b>
<b>Total général</b>	<b>56 457 000</b>		<b>69 275 008</b>

**6- Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m<sup>2</sup>, objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100**



<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
<i>Crédits de gestion</i>	25 850 000	<i>STB</i>	42 934 346
<i>CMT STB 347</i>	347 000	<i>STB</i>	-
<i>CMT STB 900</i>	900 000	<i>STB</i>	64 285
<i>CMT STB 220</i>	220 000	<i>STB</i>	15 714
<i>CMT STB 232</i>	232 000	<i>STB</i>	16 571
<i>CMT STB 880</i>	880 000	<i>STB</i>	62 857
<i>CMT STB 356</i>	356 000	<i>STB</i>	25 429
<i>CMT STB 172</i>	172 000	<i>STB</i>	12 286
	<b>28 957 000</b>		<b>43 131 488</b>
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	<i>AB</i>	5 776 858
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	<i>AB</i>	1 236 951
	<b>6 750 000</b>		<b>7 013 809</b>
<i>Crédit de gestion</i>	7 700 000	<i>BNA</i>	14 305 802
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	<i>BNA</i>	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	<i>BNA</i>	71 417
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	<i>BNA</i>	71 436
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	<i>BNA</i>	71 436
	<b>13 240 000</b>		<b>14 520 091</b>
<i>Crédit de gestion</i>	5 020 000	<i>UIB</i>	1 832 196
	<b>5 020 000</b>		<b>1 832 196</b>
<i>Crédit de gestion</i>	2 490 000	<i>BIAT</i>	1 526 462
	<b>2 490 000</b>		<b>1 526 462</b>
<b>Total général</b>	<b>56 457 000</b>		<b>68 024 046</b>

**7- Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m<sup>2</sup>**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
<i>Crédits de gestion</i>	25 850 000	STB	42 934 346
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	-
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	64 285
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	15 714
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	16 571
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	62 857
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	25 429
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	12 286
<i>CMT STB 5200</i>	5 200 000	STB	2 600 000
	<b>34 157 000</b>		<b>45 731 488</b>
<i>Crédit de gestion</i>	7 700 000	BNA	14 305 802
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	71 417
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
<i>CMT 8000</i>	8 000 000	BNA	5 000 000
	<b>21 240 000</b>		<b>19 520 091</b>
<i>Crédits de gestion</i>	10 960 000	BH KARKER	49 172 336
<i>CMT 8350</i>	8 350 000	BH KARKER	8 350 000
<i>CMT 2470</i>	2 470 000	BH KARKER	2 282 544
	<b>21 780 000</b>		<b>59 804 880</b>
<b>Total général</b>	<b>77 177 000</b>		<b>125 056 459</b>

**8- Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie.**

<b>Nature du crédit</b>	<b>Montant du crédit (En DT)</b>	<b>Banque</b>	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>
Crédits de gestion	25 850 000	STB	42 934 346
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	64 285
CMT STB 220	220 000	STB	15 714
CMT STB 232	232 000	STB	16 571
CMT STB 880	880 000	STB	62 857
CMT STB 356	356 000	STB	25 429
CMT STB 172	172 000	STB	12 286
CMT STB 5200	5 200 000	STB	2 600 000
	<b>34 157 000</b>		<b>45 731 488</b>
Crédit de gestion	4 250 000	AB	5 776 858
CMT 2500	2 500 000	AB	1 236 951
	<b>6 750 000</b>		<b>7 013 809</b>
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	14 305 802
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	71 417
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 8000	8 000 000	BNA	5 000 000
	<b>21 240 000</b>		<b>19 520 091</b>
Crédit de gestion	5 020 000	UIB	1 832 196
	<b>5 020 000</b>		<b>1 832 196</b>
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 526 462
	<b>2 490 000</b>		<b>1 526 462</b>
Crédits de gestion	10 960 000	BH KARKER	49 172 336
CMT 8350	8 350 000	BH KARKER	8 350 000
CMT 2470	2 470 000	BH KARKER	2 282 544
	<b>21 780 000</b>		<b>59 804 880</b>
<b>Total général</b>	<b>91 437 000</b>		<b>135 428 926</b>

# Rapport Général

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
De la Société Moderne de Céramique  
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

## **Rapport sur l'audit des états financiers**

### ***Opinion***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Moderne de Céramique « SOMOCER », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 81.279.690 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 3.257.992 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOMOCER au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### ***Fondement de l'opinion avec réserves***

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2019, les réserves suivantes ont été soulevées :

- L'examen des créances clients au 31 décembre 2019 a révélé l'existence de créances douteuses de 2.887 mille DT dont principalement une créance douteuse sur le client Libyen «Al Aquaria» pour un montant net de 2.604 mille DT (soit un montant brut de 3.204 mille DT provisionné à hauteur de 600 mille DT) et une créance sur le client Algérien « EURL COMAC » de l'ordre de 267 mille DT (datant des exercices 2015 et antérieurs et dont le paiement a été bloqué par les autorités algériennes). Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents d'une part et la situation qui prévaut en Libye d'autre part (pour la créance libyenne), nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.

- SOMOCER détient une participation de 3.200 mille DT dans le capital de la société SOMOSAN ainsi qu'une créance de 1.003 mille DT sur cette société. SOMOSAN a connu des difficultés opérationnelles au cours de ses premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, et suivant la décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour SOMOSAN.

Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2018, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés. Ceci devrait avoir un impact positif sur les activités futures de SOMOSAN qui est actuellement en arrêt. Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements de SOMOCER dans la société SOMOSAN. Le management considère qu'au vu des éléments positifs notés au cours de 2018, notamment avec l'obtention de l'accord de principe du raccordement du gaz naturel, il n'y a pas lieu de constater une provision pour dépréciation au titre des engagements dans SOMOSAN.

- SOMOCER détient une participation dans le capital de la société Libyenne « INCOMA » à hauteur de 1.836 mille DT. Etant donné l'absence d'informations financières récentes sur cette filiale, nous n'avons pas une assurance quant à la recouvrabilité de ces titres. Il est à noter que les derniers états financiers disponibles au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 font ressortir une dépréciation de 206 mille DT par rapport à la valeur des titres qui figure au niveau des comptes de SOMOCER arrêtés au 31 décembre 2019.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **a) Evaluation des créances clients**

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 33.300 mille DT et provisionnées à hauteur de 10.132 mille DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de celles-ci selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et leur valeur recouvrable estimée.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

#### **b) Evaluation des titres de participation**

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 47.290 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.438 mille DT.

Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'usage. Comme indiqué dans la note III.9 aux états financiers, la valeur d'usage est déterminée en fonction d'une analyse multicritère en tenant compte notamment de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée par l'entreprise émettrice.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des titres de participation aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage, vérifier les données utilisées par le management pour l'estimation de la valeur d'usage (telles que les états financiers, rapports d'activité, budgets, rapports d'évaluation, rapports d'expertise, etc.). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

#### **c) Evaluation des stocks :**

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2019 pour une valeur brute de 55.833 mille DT et provisionnés à hauteur de 955 mille DT. Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.2 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'achat y compris les frais s'y rattachant pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

### **Observation**

Nous attirons l'attention sur la note III.12 aux états financiers relative aux événements postérieurs à la date de clôture dans laquelle la Direction décrit les événements liés à la crise sanitaire engendrée par le COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée par cette observation.

### ***Rapport de gestion du Conseil d'Administration (« Rapport de gestion »)***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie,

permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.



- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l’audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l’audit.

Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l’on peut raisonnablement s’attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l’intérêt public.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l’Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l’article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l’efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d’un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d’Administration.

Sur la base de notre examen, nous n’avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l’article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d’Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n’avons pas détecté d’irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

***Conformité aux dispositions de la loi n°47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat des affaires***

A la date de publication de notre rapport, la société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants, introduites par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

***Tunis le 10 juin 2020***

**Les commissaires aux comptes**

**Les Commissaires aux Comptes Associés  
MTBF**

**CRG Audit**

**Ahmed Sahnoun**

**Chiraz Drira**

# Rapport Spécial

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société Moderne de Céramique  
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

## ***A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (autres que les rémunérations des dirigeants)***

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration nous a avisés de l'existence des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2019 et visées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales :

### **1. Ventes à des sociétés du Groupe**

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours de l'année 2019 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalise un montant de 28.262.353 DT et se détaille comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>31/12/2019</b>
Société A.B.C.	<b>6 708 426</b>
Société AB CORPORATION	<b>2 721</b>
Société SOTEMAIL	<b>20 222 631</b>
Société SANIMED	<b>1 112 700</b>
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	<b>12070</b>
Société AGRIMED	<b>4 599</b>
Société 3S TRADING	<b>199 206</b>
<b>Total du chiffre d'affaires hors taxes</b>	<b>28 262 353</b>

## 2. Achats auprès des sociétés du Groupe

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2019 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 17.053.649 DT et se détaillent comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>31/12/2019</b>
Société SOTEMAIL	12 759 823
Société A.B.C.	11 479
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	4 137 312
Société SANIMED	145 035
<b>Total des achats hors taxes</b>	<b>17 053 649</b>

## 3. Emprunts

La société SOMOCER a conclu trois nouveaux emprunts bancaires au cours de l'exercice 2019 dont le montant restant dû au 31 décembre 2019 est de 5.568.000 DT. Ces emprunts se détaillent comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>Long terme</b>	<b>Court terme</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Taux d'intérêt annuel</b>
STB (4500)	2 385 281	2 114 719	4 500 000	TMM + 4%
BH (05/2470)	481 845	86 155	568 000	TMM +2,5%
AMEN BANK (500/2175)	500 000	-	500 000	TMM +2,74%
<b>Total</b>	<b>3 367 126</b>	<b>2 200 874</b>	<b>5 568 000</b>	

## 4. Contrats de leasing

La société SOMOCER a conclu deux nouveaux contrats de leasing au cours de l'exercice 2019 dont le montant restant dû au 31 décembre 2019 est de 293.842 DT. Ces emprunts leasing se détaillent comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>Long terme</b>	<b>Court terme</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Taux d'intérêt mensuel</b>
Contrat n°662130	182 527	73 787	256 314	0,70%
Contrat n°271970	27 000	10 528	37 528	0,80%
<b>Total</b>	<b>209 527</b>	<b>84 315</b>	<b>293 842</b>	

## 5. Concours bancaires

Les concours bancaires dont bénéficie la société s'élèvent au 31 décembre 2019 à 15.054.050 DT et se détaillent comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>31/12/2019</b>
UBCI	91
BIAT	458 717
ATTIJARI BANK	873 073
BNA	2 749 083
STB	5 696 034
BH	4 135 227
NAIB	4 291
AMEN BANK	186 975
UIB	557 145
ATB	393 414
<b>Total des concours bancaires</b>	<b>15 054 050</b>

## **6. Autres transactions conclues avec les parties liées**

-En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2019 s'élève à 3.629.087 DT dont 287.678 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre de l'année 2019 s'élèvent à 303.747 DT hors taxes.

- Courant l'exercice 2019, SOMOCER a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOTEMAIL et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2019 à la société SOMOCER pour un montant de 590.780 DT, qui permettra le paiement de sa dette envers SOMOCER Négoce au titre des honoraires d'assistance. Une retenue à la source de 15% a été opérée lors de la compensation au titre des honoraires d'assistance.

- Courant l'exercice 2019, SOMOCER a cédé un ensemble de matériels de transport composé de 8 camions et 12 remorques à la nouvelle filiale « IDEAL TRANSPORT SARL » sous forme d'apport en nature pour un montant de 642.000 DT. Cet apport en nature a été rémunéré moyennant l'attribution de 64.200 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars la part sociale, portant ainsi sa participation dans cette filiale à 39.7% au 31 décembre 2019.

- La location au profit de la société « SOTEMAIL » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.

-Un terrain acquis par la société SOMOCER NEGOCE SARL pour un montant total de 403.602 DT a été mis à la disposition de la société SOMOCER à titre gracieux pour l'exploiter en tant que dépôt.

- Courant l'exercice 2019, SOMOCER a cédé du matériel industriel à la société SOTEMAIL pour un montant de 18.089 DT hors taxes.

## **B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces conventions sont détaillées comme suit :

### **1. Engagements de financement à court terme**

- SOMOCER a renouvelé durant l'exercice 2019 les engagements de financement à court terme dont le détail est le suivant :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>
Préfinancement à l'exportation	4 410 000
Préfinancement de stock	6 650 000
<b>Total</b>	<b>11 060 000</b>

- SOMOCER a fait appel à l'émission de billets de trésorerie et de crédits de financements en devise et en monnaie locale pour des fins de financement à court terme. Le détail de ce financement courant l'exercice 2019 est consigné ci-dessous :

<b>Etablissement financier</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>Echéance</b>
Crédits de financement	20 427 341	2019/2020
Billets de trésorerie 3S Trading (*)	1 000 000	2019/2020
<b>Total</b>	<b>21 427341</b>	

(\*) Courant l'exercice 2018, SOMOCER a signé une convention de billets de trésorerie avec « 3S Trading » pour un montant s'élevant à 1.000.000 DT pour une période de 12 mois commençant le 16 mars 2018 avec une date d'échéance au 10 mars 2019 avec un taux d'intérêt de 6% par an. Ces billets ne sont pas encore remboursés au 31 décembre 2019. Les intérêts constatés en 2019 au titre de ces billets de trésorerie s'élèvent à 58.252 DT.

### **2. Convention d'assistance avec la société SOMOCER Négoce**

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoce percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans. En 2019, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 1,5% à 2,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.

Le montant de la commission facturée par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2019 s'élève à 1.746.309 DT, hors taxes.

### **3. Emprunts bancaires et dettes leasing**

Le solde des emprunts bancaires ainsi que des dettes de leasing restant à régler au 31 décembre 2019 s'élève à un montant total de 31.036.227 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Long terme	Court terme	Total	Taux d'intérêt
EMPRUNT BNA 4 MDT (1ère tranche)	-	71 417	71 417	6,61%
EMPRUNT BNA 4 MDT (2ème tranche)	-	71 436	71 436	6,70%
EMPRUNT BNA 4 MDT (3ème tranche)	-	71 436	71 436	7,20%
EMPRUNT BNA 8 MDT	3 333 333	1 666 667	5 000 000	TMM+3%
EMPRUNT AMEN BANK 2,5 MDT	1 409 198	327 753	1 736 951	5,73%
EMPRUNTS STB	6 773 084	3 869 378	10 642 462	TMM+3%
EMPRUNT BH 8,35 MDT	7 696 602	653 398	8 350 000	4,17%
EMPRUNT BH 2,47 MDT	1 926 793	355 751	2 282 544	8,54%
EMPRUNTS ATTIJARI 700 MDT	386 444	133 327	519 771	8,29%
EMPRUNTS UBCI	800 000	433 333	1 233 333	8,70%
EMPRUNTS LEASING	657 852	399 025	1 056 877	0,76%
<b>Total</b>	<b>22 983 306</b>	<b>8 052 921</b>	<b>31 036 227 -</b>	

Il convient de noter que ces emprunts sont assortis des garanties suivantes :

- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce de la société ;
- Une hypothèque immobilière de premier rang sur les parcelles de terrains sises aux Berges du Lac – Tunis ;
- Une hypothèque immobilière de rang utile dans les parts indivises revenant à la société SOMOCER dans les titres fonciers des terrains sis à Menzel El Hayet ainsi que sur la construction ; et
- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des équipements et matériels.

#### **4. Cautions solidaires au profit de la société SOMOSAN**

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :

- ATB : Crédit moyen terme de 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
- BNA : Crédit moyen terme de 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
- BH : Crédit moyen terme de 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT.

#### **5. Placements à court terme**

- SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018 avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 31 décembre 2019.

## **6. Autres transactions avec les parties liées**

- Courant l'année 2019, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de l'atelier sis à Menzel El Hayet, pour la société « SMC » pour une valeur de 52.950 DT, hors taxes.
- Courant l'année 2019, SOMOCER a facturé 90.000 DT HTVA à la société « SMC » au titre des services en finance et en contrôle de gestion assurée par son propre personnel moyennant une facturation mensuelle de 7.500 DT, hors taxes.
- Courant l'exercice 2019, le montant des bonifications accordées par SOMOCER à la société ABC se sont élevés à un montant de 383.392 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2019, SOMOCER a émis deux notes de débit à la société « SOMOCER NEGOCE SARL » pour un montant total de 536.821 DT et relatives à des frais de voyages et déplacements, frais de télécommunication et d'assistance commerciale.

## ***C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants***

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2019, a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence de 170.000 DT.
- Les membres du Comité Permanent d'Audit sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2019, aucune rémunération n'a été allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit.
- Les salaires bruts servis au Directeur Général s'élèvent au titre de l'exercice 2019 à 650.447DT, soit un net annuel de 383.363 DT.
- Les salaires bruts servis au Directeur Général Adjoint s'élèvent au titre de l'exercice 2019 à 209.692 DT soit un net annuel de 129.167 DT.

Ces dirigeants bénéficient aussi d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant et de frais de communications téléphoniques.



Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants 475 du code des sociétés commerciales.

***Tunis le 10 juin 2020***

***Les commissaires aux comptes***

**Les Commissaires aux Comptes Associés  
MTBF**

**CRG Audit**

**Ahmed Sahnoun**

**Chiraz Drira**